



# Retour sur les derniers mois de l'année 2018



La mobilisation des gilets jaunes a pris sa source suite à l'annonce de la hausse du prix du gasoil, résultant de la taxe carbone intégrée au projet de loi de finances pour 2019. Cette taxe poursuivait l'objectif d'une incitation à la transition énergétique, mais a été très mal vécue par une partie des Français, qui se sont sentis pris en otage, sous prétexte de l'écologie. Difficile en effet de concilier les impératifs de pouvoir d'achat à court terme et les exigences écologiques vitales pour la survie de la planète.

De là s'est formé un mouvement composé de citoyens aux profils éclectiques, rassemblés sous la bannière du ras-le-bol fiscal. C'est ainsi qu'un malaise latent depuis de nombreuses années a commencé à s'exprimer sous la forme de rassemblements et de blocages sur les ronds-points, aux quatre coins de l'hexagone. Les territoires ruraux, comme le nôtre, se sont particulièrement mobilisés. Ce soulèvement spontané, dénué de leader et de porte-parole a crié plusieurs semaines durant son sentiment d'injustice résultant de dizaines d'années de politiques mal évaluées et expliquées. Loin de moi l'idée de me dédouaner. La majorité à laquelle j'appartiens porte évidemment sa part de responsabilité. Sans doute n'avons-nous pas su trouver la bonne formule pour expliquer le sens des mesures votées depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Mais pour notre défense, les initiatives de rencontres, les réunions publiques, les ateliers législatifs organisés pour aller au-devant des citoyens ne déplacent pas toujours les foules. De fait, le manque de contact humain se fait cruellement ressentir.

Électeurs et politiques semblent se répondre par voie de presse interposée. La crise que nous venons de traverser est peut-être une chance : celle de renouer un dialogue durable entre les citoyens et leurs élus. Et cette chance, je veux m'en saisir.

Je ne reviendrai pas sur les heurts qui ont ponctué ces dernières semaines. Ils ont conduit à nous opposer les uns aux autres, à semer la zizanie dans le pays, à une escalade de violence verbale et physique qui m'est insupportable. Ces événements sont maintenant derrière nous. Ensemble, je vous propose de regarder devant.

Dans cette lettre d'information un peu particulière, nous reviendrons sur les annonces du Président de la République et sur leur mise en œuvre par le Gouvernement. Nous les détaillerons une à une et présenterons les mesures qui permettront leur financement. Dans un second temps, je vous partagerai mon ressenti de terrain suite à mes différentes rencontres avec les gilets jaunes de la circonscription.



## Les annonces du Premier Ministre

De ces derniers jours, nous retenons la déclaration du Président de la République, mais rappelons que d'autres mesures avaient précédemment été annoncées par le Premier Ministre pour inciter à la transition énergétique.

### Super prime de conversion écologique

Dès le 14 novembre dernier, le Premier Ministre présentait une série de mesures censées accompagner les Français vers la transition écologique et calmer la gronde citoyenne contre la hausse des taxes sur le carburant.

Il annonçait ainsi une défiscalisation des aides au covoiturage, une augmentation du chèque énergie, un élargissement des indemnités kilométriques et la mise en place d'une super prime à la conversion.

### Annulation de la taxe carbone et de la hausse du prix du gaz et de l'électricité

Mardi 4 décembre, le Premier Ministre déclare que le gouvernement renonce à la hausse des taxes sur le prix des carburants et de l'énergie prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Les annonces du Président de la République

**Malgré les annonces du Premier Ministre, le mouvement gilets jaunes poursuit sa mobilisation et se radicalise dans les grandes villes. De nouveaux saccages ont lieu samedi 8 décembre. Face à l'ampleur de la crise, le Président de la République annonce qu'il prendra la parole le lundi 10 décembre au soir.**

Dans un moment grave et solennel, avec une attente aussi forte (l'audience pour son allocution était supérieure à celle de la finale de la coupe du monde) il était nécessaire d'employer les bons mots. J'attendais une réponse forte à la demande sociale. Comme de nombreux Français. Et j'ai été particulièrement touchée par sa parole qui, prise dans son intégralité, m'a semblé cohérente et juste. Je regrette que les réseaux sociaux ne retiennent que des bribes de quelques secondes. Un discours d'une telle importance s'analyse dans son ensemble.

# La mise en œuvre des mesures d'urgence par le gouvernement

## Augmentation du SMIC / prime d'activité

Augmenter le SMIC de façon mécanique serait revenu à faire peser le coût de la mesure sur les entreprises. Or le cap politique insufflé par le Président et le gouvernement vise à offrir plus de marge de manœuvre aux entreprises pour leur permettre de booster l'emploi. Imposer une hausse des salaires aux petites et moyennes entreprises serait un très mauvais signal. De plus, augmenter le SMIC pose la question des salaires de ceux qui gagnent aujourd'hui 1,1 ou 1,2 SMIC et qui auraient été lésés par cette mesure. Enfin, les citoyens mobilisés ont bien fait comprendre qu'ils attendaient des mesures pour le pouvoir d'achat de celles et ceux gagnant un peu plus que le SMIC.

Pour toutes ces raisons, l'augmentation annoncée par le Président devait passer par une hausse massive de la prime d'activité. Elle permet de tenir compte des éléments de justice sociale et de l'ensemble des revenus des foyers. Par exemple une mère célibataire avec un enfant à charge pourra recevoir la prime jusqu'à 2000 € de salaire. Enfin, la prime d'activité permet aussi d'inclure les indépendants et les fonctionnaires dont les rémunérations sont proches du SMIC.

**+100€ net/mois**  
**pour les Français vivant**  
**au niveau du SMIC**  
DÈS JANVIER 2019

## Défiscalisation des heures supplémentaires

La défiscalisation des heures supplémentaires était la mesure phare de la loi TEPA mise en œuvre par le gouvernement Fillon en août 2007. Elle visait à redonner du pouvoir d'achat aux salariés et de la flexibilité aux entreprises. Cette mesure avait ensuite été abrogée sous la présidence Hollande en septembre 2012 qui jugeait que la mesure n'incitait pas les entreprises à embaucher. Dans la foulée, son gouvernement mettait en place le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

La défiscalisation des heures supplémentaires et le CICE, s'ils relèvent d'une idéologie politique opposée, ont été les mesures économiques phares des deux derniers quinquennats. Sans porter de jugements de valeur, ce sont deux mesures colossales, qui ont eu un coût énorme pour l'état. Nous y reviendrons plus bas (page 6). Le Président Emmanuel Macron avait annoncé qu'il souhaitait réinstaurer la défiscalisation des heures supplémentaires durant son mandat en évoquant l'horizon 2020. En effet, il souhaitait assainir les finances publiques et repasser sous les fameux 3% de déficit, conformément aux engagements européens (nous évoquerons également ce point page 6), avant de mettre en place cette mesure coûteuse. Face à l'ampleur de la crise, le Président a décidé de faire fi des engagements européens et d'introduire immédiatement la mesure.

Concrètement elle devrait représenter un gain moyen de 400 € par an par salarié et un coût de 2 milliards d'euros pour l'État.

**+400€ /an**  
**par salarié**  
DÈS JANVIER 2019

---

### **Défiscalisation exceptionnelle de la prime de fin d'année**

Alors que les deux premières mesures évoquées ci-dessus ne mettaient pas les entreprises à contribution, Emmanuel Macron les a invitées à prendre leurs responsabilités en versant si possible à leurs salariés une prime de fin d'année qui n'aura à s'acquitter ni d'impôt, ni de charge. Le plafond de la prime est fixé à 1000 euros nets, et y sont éligibles toutes les personnes touchant jusqu'à l'équivalent de 3 SMIC. Attention, cette prime ne doit pas être confondue avec la prime de Noël versée aux personnes les plus fragiles.

---

### **Annulation de la hausse de la CSG pour les retraités les plus modestes**

L'augmentation de la CSG pour les retraités votée l'année dernière n'était pas gratuite. Elle a permis de financer des baisses de charges qui ont directement profité aux actifs. Néanmoins cette mesure a été perçue comme une injustice par une grande partie des retraités. Sans doute les seuils auraient-ils pu être mieux fixés.

C'est pourquoi le Président de la République a choisi de revenir dessus en réévaluant les seuils de cette hausse de CSG.

En somme, les retraités seuls gagnant jusqu'à 2000 € par mois et les couples de retraités dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 34 600 €, verront la hausse de 1,7% de CSG annulée.

**Ni impôt, ni charge jusqu'à 1000€ /salarié versés par l'entreprise**

---

En définitive, la hausse de CSG qui touchait initialement 60% des retraités ne touchera finalement que les 30% aux revenus les plus confortables. Le coût de cette mesure pour les finances publiques s'élève à 1,5 milliard d'euros.

**70% des retraités finalement exonérés de la hausse de la CSG en 2018**

---

# Quelles nouvelles recettes pour financer ces mesures d'urgence ?

## Annulation de la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises

L'impôt sur les sociétés est payé par toutes les entreprises à l'issue de chaque exercice financier (année civile). Il représente actuellement 33% du bénéfice net de l'entreprise. La loi de finances pour 2018 prévoyait une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés à 31% au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et jusqu'à 25% à l'horizon 2022.

Face au coût des mesures d'urgence annoncées par le Président de la République, le gouvernement a décidé de maintenir le taux d'impôt sur les sociétés pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 250 millions d'euros. Ainsi, ce sont les plus grosses entreprises qui sont invitées à contribuer, pour un rendement total qui sera de l'ordre de 1,8 milliard d'euros.

## Mise en place de la taxe GAFA au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les géants du numérique communément appelés GAFA (Google Amazon Facebook Apple) profitent des disparités du système fiscal européen pour minimiser leurs impôts. La France, par le biais de Bruno Le Maire plaide depuis de nombreux mois devant la Commission européenne pour la mise en place d'une taxe unique à l'échelle européenne. Mais le Ministre de l'économie doit faire face aux tergiversations des partenaires européens qui craignent des répercussions sur leur propre économie.

Par exemple l'Allemagne dont l'économie prospère grâce notamment à son industrie automobile (Audi, Volkswagen, BMW, Mercedes...) et qui dispose de facilités pour exporter aux États-Unis, craint que son appui à une taxe GAFA ne mette en péril ses exportations. Face à l'urgence actuelle, la France a décidé d'avancer seule sur ce dossier. Elle sera le premier pays européen à mettre en place une taxe GAFA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui devrait rapporter des recettes de l'ordre de 700 millions d'euros.

Ce n'est pas la première fois que la France s'érige en locomotive sur un dossier sensible à l'échelle européenne. Lors des discussions quant à la prorogation de l'utilisation du glyphosate par la Commission européenne en novembre 2017, la France avait exhorté ses partenaires européens à prendre des engagements rapides pour une sortie du glyphosate et la mise en place de solutions alternatives. La majorité des pays européens souhaitaient proroger l'autorisation d'utilisation du glyphosate pour 8 ans. La France proposait de réduire cette durée à 3 ans et un compromis a finalement été trouvé pour 5 ans. Une demi-victoire en somme. Dans la foulée de cette décision européenne, Emmanuel Macron demandait à son gouvernement de « prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans ».

Sur des sujets aussi importants que les alternatives au glyphosate et la taxe GAFA, la France a pris ses responsabilités. Évidemment, comme vous, j'aimerais que les choses avancent plus vite. Mais la politique est faite de négociations et de compromis.

## Mais aussi

**Suppression de la niche Copé qui va permettre de retoucher le niveau de taxation des plus-values de cession intra-groupes, pour environ 200 millions d'euros.**

**Le Premier Ministre a annoncé un plan d'économies dans la dépense publique de l'ordre de 1 à 1,5 milliard d'euros, qui sera discuté dès début 2019.** [http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/mesures\\_urgence\\_economiques\\_sociales](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/mesures_urgence_economiques_sociales)



## Qu'est-ce que le fameux 3% de déficit ?

Chaque année, tous les pays européens s'engagent à respecter un maximum de déficit correspondant à 3% de leur PIB. Cette limite a été définie en 1992 dans le cadre du traité de Maastricht. Lorsque le seuil de 3% est dépassé deux années de suite, l'UE lance contre le pays concerné une procédure de déficit excessif. Pour simplifier, plus les finances d'un pays sont saines, plus son crédit est important aux yeux des partenaires européens.

Malheureusement, l'Union européenne a lancé une procédure de déficit excessif à l'encontre de la France en 2009, qui n'en est sortie que l'année dernière. Autrement dit, le déficit public de la France a été supérieur à 3% entre 2007 et 2017...

Un des engagements d'Emmanuel Macron durant sa campagne était la réduction durable du déficit public. En 2017, il tombait sous la barre des 3% à 2,6%, et pour cette année 2018, à 2,8%. Avant l'annonce des mesures d'urgence, les prévisions pour 2019 étaient du même ordre, en sachant que le déficit sera accru en 2019 par le rachat du CICE au titre de l'année 2018 pour environ 0,9% conjugué à une baisse des charges. En prenant en compte les mesures d'urgence, on estime le déficit pour 2019 entre 3,2 et 3,5% du PIB. En gardant en tête que ce chiffre est exceptionnellement gonflé en 2019 par le rachat du CICE de l'ordre de 0,9%.

## Qu'est-ce que le CICE ? En quoi consiste sa transformation ?

Comme évoqué plus haut, le crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est une mesure qui a été mise en place par le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault visant à soutenir les entreprises françaises et prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ce crédit d'impôt en faveur des entreprises domestiques avait pour objectif de les inciter à embaucher, mais l'évaluation et le contrôle du dispositif posent question. Les entreprises ont ainsi eu tendance à considérer le CICE comme une baisse d'impôts plus qu'une mesure en faveur de l'emploi. Témoigne de ce glissement, le nombre relativement peu élevé d'emplois générés par le dispositif qui, à titre d'exemple, a pourtant coûté plus de 20 milliards d'euros à l'État en 2018.

Conscient de la limite du dispositif et de son faible impact sur l'emploi, Emmanuel Macron a souhaité remplacer le CICE par un allègement des cotisations sociales pour les employeurs. Cette mesure est inscrite dans le PLF 2019 et sera donc mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier. Mais les finances publiques seront donc doublement impactées en 2019 puisqu'il faudra payer le crédit d'impôts au titre de l'année 2018 tout en compensant l'allègement des cotisations sociales pour favoriser l'embauche. C'est une mesure transitoire qui mettra fin au CICE l'année prochaine, mais qui représente à elle seule 0,9% de notre déficit.

C'est notre méthode, et j'y tiens personnellement : toujours évaluer ce qui est mis en place pour ensuite modifier, transformer, supprimer.

Cela n'a pas toujours été fait. Et c'est aussi cela, faire de la politique autrement.

## ... Les actions sur le terrain

Les habitants de notre département de l'Eure ont été particulièrement mobilisés depuis la mi-novembre. De Bernay à Pont-Audemer en passant par Beuzeville et Bourg-Achard, les blocages de ronds-points ont été nombreux.

Nous sommes l'archétype du territoire rural touché par le malaise ambiant. Il aurait été malhonnête de ma part de ne pas comprendre et entendre la colère des gilets jaunes.

Évidemment, j'aurais préféré que les revendications s'expriment autrement, car je ne peux pas ne pas penser aux commerçants qui ont été durement impactés lors de cette fin d'année. Mais au fil des visites sur les ronds-points, nous avons réussi à nouer des contacts qui m'ont permis de formuler une invitation aux représentants des gilets jaunes de plusieurs villes de la circonscription, pour une rencontre à ma permanence parlementaire.

Cette première réunion a eu lieu le lundi 3 décembre. Avec mon équipe de collaborateurs, nous avons ainsi accueilli une trentaine de citoyens et les avons écoutés deux heures durant. Dans mon idée, il devait s'agir d'une première prise de contact. L'objectif était de prendre connaissance des principales revendications et d'instaurer une relation de confiance. Les échanges furent nourris, vifs, mais cordiaux. De cette première rencontre, il était difficile d'identifier les principales préoccupations. Pouvoir d'achat, transparence, retraites, mobilités, tous les sujets ont été abordés, mais un peu dans le désordre. C'est pourquoi, au décours de cette rencontre, j'ai élaboré puis diffusé un questionnaire qui devait permettre de hiérarchiser les préoccupations des manifestants, dans l'optique d'organiser des réunions thématiques.

Nous nous sommes revus pour une seconde réunion le jeudi 13 décembre après-midi, et j'ai été heureuse de voir que les gilets jaunes avaient, de leur côté aussi, construit un document synthétique listant leurs revendications.

Ce temps fort a également permis de revenir sur les annonces du Président de la République énoncées quelques jours plus tôt. Si elles n'ont pas permis de satisfaire pleinement les gilets

jaunes, elles ont contribué à considérablement détendre le climat. À mon échelle, je l'ai bien perçu, avec des interlocuteurs plus ouverts.

Outre les questions de pouvoir d'achat qui sont au cœur des revendications des gilets jaunes, j'ai noté le désir d'être mieux associés à la vie politique et notamment au travail législatif.

Les gilets jaunes et les Français en général ont envie de mieux comprendre les mécanismes de la construction de la loi. Sans doute la majorité a-t-elle pêché sur ce point et nous en portons tous individuellement une part de responsabilité. À notre décharge, les tentatives de rencontres avec les élus et citoyens par le biais de réunions publiques ou de consultations ne sont pas toujours évidentes. J'entends donc la demande d'être mieux associés, mais je refuse le procès d'intention, car des choses ont été entreprises en ce sens. Je m'engage à revoir la méthode, car la clé réside dans la faculté des parlementaires à se saisir de l'opportunité de la crise des gilets jaunes pour renouer un dialogue durable avec les Français. En attendant, nous devons veiller à être exemplaires et à faire la pédagogie des mesures prises par le Président de la République.

Avec mes collègues parlementaires de l'Eure, c'est ce que nous avons voulu faire lors d'une réunion départementale organisée à Broglie le samedi 22 décembre en présence de nombreux élus et citoyens, gilets jaunes ou non. Si l'ambiance fût tendue, je pense que nous devons multiplier ces initiatives. Car si des erreurs ont sans doute été commises par la majorité, les mesures d'urgence représentent le plus gros bouquet de mesures sociales depuis le début de la V<sup>ème</sup> république.

Et cela il faut le dire, il faut l'expliquer !

Pour ma part, j'organise une nouvelle réunion ouverte à tous celles et ceux qui le souhaitent, vendredi 11 janvier prochain à ma permanence parlementaire de Pont-Audemer.

Elle sera entièrement consacrée à une explication du budget de l'État pour 2019 et de la fiscalité (PLF) que nous avons voté jeudi 20 décembre dernier à l'Assemblée nationale. D'autres suivront sur la mobilité, l'éducation ou le système de santé.

---

**Au-delà de cette tourmente, je tiens à vous souhaiter  
très sincèrement une belle et heureuse année 2019.**

**La bienveillance, l'écoute et l'empathie sont des valeurs  
qui me sont chères et que je partage avec vous.  
Ensemble, je suis certaine que nous arriverons à transformer  
la colère de cette mobilisation inédite des gilets jaunes  
en un vent d'espoir pour notre pays.**

---